

PAR COURRIEL

Québec, le 6 juin 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Pétition concernant les stages en enseignement des personnes malades ou en situation de handicap

Cher collègue,

Le 16 avril dernier, la députée de D'Arcy-McGee déposait une pétition afin d'envisager des assouplissements dans les modalités de stages en enseignement pour des personnes malades ou en situation de handicap.

Soyez assuré que mon cabinet, les équipes du ministère de l'Enseignement supérieur et moi-même portons une attention particulière aux besoins des personnes étudiantes en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers dans leur cheminement aux études supérieures. Le Ministère soutient les établissements dans l'application de la [Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale](#) et de la [Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail](#), qui encadrent les établissements d'enseignement supérieur et les milieux de stage, et ce, pour l'ensemble des étudiants.

Je vous prie de recevoir, cher collègue, mes meilleures salutations.


Pascale Dery